



Saisi sur le compte pas d'argent !

Par **Jakl**, le **04/09/2015** à **18:37**

Bonjour voilà je doit me faire saisir sur le compte demain mais je n'est pas la somme vont il attendre que j'ai l'argent soit 1 mois voir 2 ou il vont venir chez moi prendre mes affaires ou autre j'ai vraiment peur merci pour vos réponses et de m'avoir accordée votre temps !

Par **amajuris**, le **04/09/2015** à **20:48**

bonjour,
c'est l'huissier qui choisit le mode de saisie le plus approprié.
l'huissier peut refaire une demande de saisie attribution en sachant qu'à chaque fois, la banque va vous prélever une centaine d'euros et que les intérêts et les frais de recouvrement augmenteront la somme due.
salutations